



Conseil du Quartier 6 Jeanne d'Arc – Longs-Champs – Beaulieu

Compte-rendu du Lundi 15 juin 2015

Foyer Guillaume d'Achon – Salle Ory

Début de la séance : 20h00

Nom des participants :

Ajointe au Maire, Élu(e) du quartier :

Emmanuelle Rousset ;

Direction de quartiers Nord-Est :

Bertrand Gaudin, Directeur ;
Emilie Houzé, Technicienne ;
Fanny Houen, Assistante administrative ;

Collège habitants :

Christèle Beurel
Pierre Billet
Joël Boissoles
Muriel Chapelet
Jean-Claude Gacel
Christine Jouselin
Jacqueline Toutain
Axelle Verny

Pierre Hervé
Vone Lancelot
Patrick Le Priol
Didier Paré
Colette Poulain
Line Pungi Zele
Bernard Tual
Anne Bouget-Defrance

Collège Acteurs :

ASCL Jeanne d'Arc
Cercle Paul Bert Longs Champs
Comité de défense Desbois Papegault
Jeunesse Ouvrière Chrétienne
Métro utile Souterrain Écologique (MUSE)

MJC Le Grand Cordel
Salsa Fievra
Vivre Aux LongsChamps

Membres de droit :

Conseiller municipal Groupe Alternance 2020 : Antoine Cressard ;

Excusés :

Collège habitants :

Clotilde Bignon
André Guérin

Robert Roze

Collège acteurs :

Centre social Maurepas

Absents :

Collège habitants :

Gilbert Gabillard

Collège acteurs :

Association les amis du patrimoine rennais

Paroisse

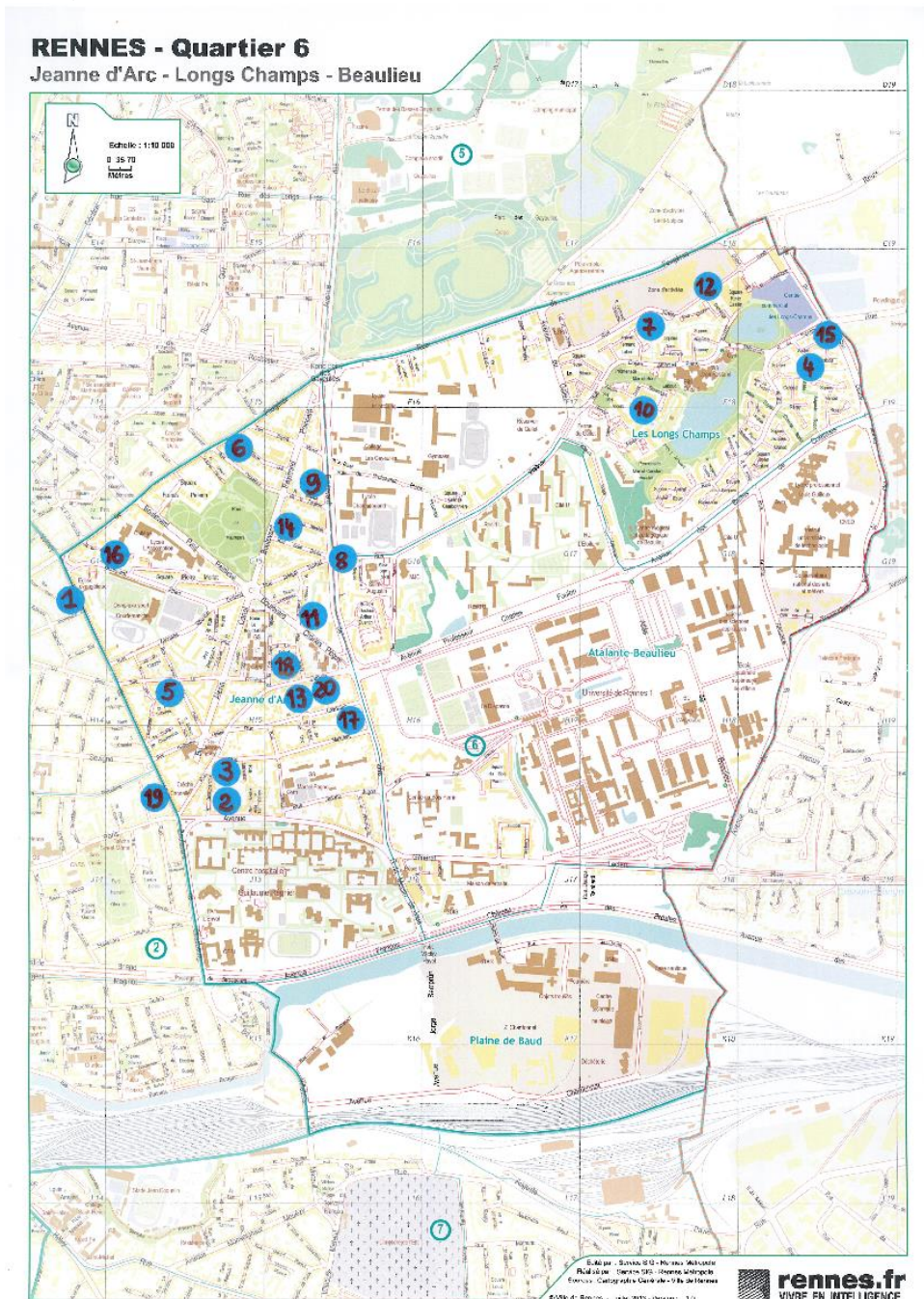
Déroulement du Conseil de quartier :

Accueil des participants.

Madame Emmanuelle Rousset présente le déroulement de ce premier conseil de quartier.

L'ensemble des membres se présente : animation où chaque personne présente son voisin.

Pour répondre à la question de la représentation de la répartition géographique du collège habitants du Conseil de Quartier 6, il est présenté la carte suivante (les chiffres sont des repères purement administratifs) :





Chaque participant se voit remettre une pochette avec :

- La charte rennaise de la démocratie locale ;
- La liste des membres du conseil de quartier ;
- Un plan du quartier 6 ;
- Les coordonnées de l'équipe de la DQNE ;
- Les tableaux de synthèse sur l'utilisation de la dotation du conseil de quartier en 2013, 2014 et les demandes de financement en cours à instruire pour 2015.

Les échanges ont ensuite portés sur :

1. L'organisation et le fonctionnement du Conseil de Quartier

Les participants se mettent d'accord pour que les réunions ne durent pas plus de deux heures, débutent à vingt heures, et plutôt les lundis.

Concernant leur fréquence, il peut être prévu deux conseils par semestre, sachant que cela peut être adapté en fonction des besoins.

L'idée est retenue de trouver des lieux différents, pour contribuer à découvrir le quartier : équipements de quartier, collège, centre hospitalier Guillaume Régnier, etc.

Concernant la vice-présidence, qui est nécessairement incarnée par un membre du "Collège Habitants", il faut se laisser le temps de se connaître, de se présenter et en comprendre les missions (préparations des ordres du jour, arbitrages, animations, etc.). L'élection aura lieu lors du prochain conseil de quartier de septembre, des modalités de candidature vont être adressées aux membres du collège habitants d'ici là.

L'ensemble du conseil se met également d'accord sur l'importance d'avoir une visibilité commune sur ce qui a été débattu, voire acté. La rédaction des comptes rendus, avec la possibilité d'une vidéoprojection en direct, et assurée par alternance entre les membres du Collège Habitants et du Collège Acteurs est proposée.

Les membres du conseil s'interrogent sur la priorisation des thématiques proposées et demandent à prendre connaissance des données concernant le quartier (habitants, équipements, projets, tendances observées...). L'APRAS – Association pour la Promotion de l'Action et de l'animation Sociale (www.apras.org), partenaire de la ville spécialisé sur ce genre d'analyse, pourrait répondre à ces demandes. Les membres du conseil demandent également à mieux comprendre les compétences, le fonctionnement Ville de Rennes et Rennes Métropole et leurs projets pour le quartier.



2. La pondération des thèmes évoqués lors de l'assemblée constitutive du conseil de quartier du 28 avril 2015

Chaque membre du conseil a pu s'exprimer à travers deux votes (un prioritaire et un secondaire), à placer sur les thématiques retenues lors de la mise en place du conseil de quartier en avril dernier. Voici le résultat des votes :

- Les institutions et les politiques publiques :
3 votes secondaires
- Le fonctionnement du conseil de quartier :
1 vote secondaire
- Les transports, les mobilités, le métro :
8 votes prioritaires et 2 votes secondaires
- La sécurité routière :
1 vote prioritaire et 7 votes secondaires
- L'éclairage public (nouveau schéma lumière de la ville) :
aucun vote
- Les liens entre le quartier et l'université :
3 votes prioritaires et 2 votes secondaires
- Le vivre ensemble : le croisement des personnes, le lien social, les générations, les espaces publics, les rassemblements festifs, l'accueil des nouveaux habitants, etc. :
9 votes prioritaires et 2 votes secondaires
- L'accessibilité des équipements (EPI Longs Champs par exemple) :
1 vote secondaire
- Les espaces publics, l'embellissement, les jardins partagés, les espaces verts :
4 votes prioritaires et 6 votes secondaires
- L'Environnement, le cadre de vie, le développement urbain :
1 vote secondaire

3. Éléments à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier

- Un temps (une heure maximum) consacré aux données du quartier pour mieux le connaître.
- L'élection du co-président.
- Un travail à amorcer autour de deux thématiques : "Vivre Ensemble" et "Mobilité".
- Dégager des pistes de travail pour des Groupes de Travail sur des sujets précis à définir.
- L'instruction de demandes au titre de la dotation du conseil de quartier.

4. L'instruction des demandes au titre de la dotation du conseil de quartier

Le budget annuel de la dotation pour le quartier 6 est de 6.250 €.

2 demandes ont fait l'objet d'une instruction par le conseil de quartier :



1. Présentation de la manifestation "forum des associations", portée par la MJC Le Grand Cordel, la journée du dimanche 13 septembre. Il reste des places pour les associations qui souhaitent encore s'inscrire.
Demande de financement au conseil de quartier à hauteur de 1 483 euros.
Réponse : acceptation à la hauteur de la demande.
2. Fête d'été le 26 juin, portée par l'association "Vivre aux Longs Champs". Soirée conviviale avec les habitants. Barbecues, pot offert. Besoin de financement d'animations (musiciens, spectacle de jonglage de feu, chorale) : jeux géants, spectacles et aides proposés par des jeunes du SAS Beaulieu. Plusieurs centaines de personnes de tous les âges.
Demande de financement au conseil de quartier à hauteur de 1 000 euros.
Réponse : acceptation à la hauteur de la demande.

Il reste donc sur le budget de la dotation : 3.767,00 euros.

Madame Rousset rappelle qu'il y a des délais à respecter pour présenter les projets d'action : **avant fin octobre** car ensuite, le reliquat est versé dans un "pot commun" inter-quartiers, qui peut cependant être mobilisé jusqu'en fin d'année et / ou épuisement de la somme. Elle rappelle également que le conseil de quartier devra définir des critères de choix pour instruire les prochains projets présentés (délais de dépôt de la demande, taille, localisation, porteur, bénéficiaires du projet...).

Fin de la séance : 22h15

§§§